

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation  
7 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six le treize janvier à 18h30  
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance  
**13 janvier 2026**

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémie Roseau, Véronique Gicquel-Auzannet, Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Catherine Letellier, Corentin Riou, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Précilla Carré, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29

Présents : 19

Pouvoir : 6

Excusés : Marinette Lebon, Emmanuelle Isabelle, Laurent Weinreich Delphine Besson, Christian Grélé, Anne-Claire Poignard

Votants : 25

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot, Julie Morin, Eric Huet,

Pouvoirs :

Marinette Lebon a donné pouvoir à Edith Aubert  
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Jérémie Roseau  
Laurent Weinreich a donné pouvoir à Sylvestre Gout  
Delphine Besson a donné pouvoir à Murielle Knoll  
Christian Grélé a donné pouvoir à Christian Asse  
Anne-Claire Poignard a donné pouvoir à Sandrine Boire

Corentin Riou est désigné secrétaire de séance.

DEL2026\_01\_06

**ELECTION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT D'EAU DE ST BENOIT  
D'HEBERTOT**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 23 septembre 2025, la ville a sollicité son entrée dans le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Saint Benoît d'Hébertot, ce dernier a approuvé cette intégration le 10 décembre 2025 qui a été confirmée par l'arrêté préfectoral du 18 décembre approuvant les changements statutaires du syndicat au premier janvier 2026.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L2121-33 et L.5211-7,

**Vu** la délibération du 10 décembre 2025 par laquelle le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de St Benoît d'Hébertot se prononce favorablement pour l'adhésion de la commune de Pont l'Evêque au syndicat au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et approuve la modification des statuts du syndicat en ce qui concerne la représentation des communes,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2023 portant adhésion de la commune de Pont l'Evêque dans le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de St Benoît d'Hébertot,  
**VU** le règlement intérieur du Conseil Municipal,

**Considérant** qu'il convient de nommer douze représentants titulaires pour représenter la commune, à compter du 1er janvier 2026, au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de St Benoît d'Hébertot,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **FIXE** la composition des délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de St Benoît d'Hébertot comme suit :

Yves DESHAYES	Marinette LEBON	Thierry LHUIILLIER
Christian ASSE	Jérémy ROSEAU	Précilla CARRE
Emmanuel BARDEAU	Edith AUBERT	Sylvestre GOUT
Pierre CARREL	Catherine LETELLIER	Eric LEGOUX

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire

Corentin RIOU



Yves DESHAYES

